

Compte rendu de la réunion de quartier « Les Coteaux »

Merci de leur présence : Mme Marcé, Mr Anguilla, Mr Cane et Mr Fabry

Elus présents : Mme Michon, Mr Le Maire Sempéré, Mr Séguret, Mr Patalas et Mme Duyck ; excusée : Mme Carbonnel

Les questions principales ont pour sujet :

- la sécurité routière et piétonnière sur la CD18, RM 2210, les abords du collège, les chemins des Sausses et de La Sablière
- Entretien des sentiers descendant du village
- La signalétique
- Ordures ménagères et Tri sélectif

Sécurité routière et piétonnière :

RD 2210 / RM2210 (voirie Métropolitaine)

Collège

Nous informons que suite à la mise en place du radar Pédagogique sur La RM 2210 (direction Gattières et ensuite Vence) le résultat des statistiques montre que 15% des usagers ne respectent pas la limitation de vitesse et que la moyenne est de 53 – 54 KM/H.

Un projet de mise en sécurité plus important (vraie piste cyclable, trottoir) du Peyron jusqu'au Collège est en cours de réflexion et doit être vu **avec la Métropole**, ainsi que l'entrée et la sortie du collège. Un projet de logements sociaux sur le terrain de l'Etat doit voir le jour en face du collège et de ce fait une mise en sécurité de l'entrée et sortie du collège.

CD18 / RM18 (voirie Métropolitaine)

Pour le CD18 (après le rd Point du Peyron en montant au village) : **Une demande à la Métropole** a déjà été faite pour la mise d'un radar pédagogique. Après trois rappels, le radar sera mis en place et effectif au plus tard à la fin de la première quinzaine du mois de Mars. Il sera placé en montant au niveau du croisement avec le chemin de Bagneissore et ensuite en descendant du village avant les croisements avec les chemins Saint Eloi et Font Major. Ce type de radar prend dans les deux sens, et analyse la vitesse moyenne et le nombre de voitures y circulant. Une fois les statistiques analysées et récupérées nous avons proposé de se retrouver avec les riverains et la Métropole (si possible) pour voir ensemble les points délicats, et voir ce qui est envisageable : passages piétons, écluses, lignes continues, coussins berlinois...sans oublier certains arrêts de bus dont l'accessibilité est dangereuse.

Souhait d'un renforcement de la signalétique routière.

Chemins des Sausses et Peyrouas

Demande d'un ralentisseur avant le croisement avec le chemin du Peyrouas en venant de Gattières. **Revoir avec la métropole** la signalisation pour le croisement : Le stop

La Sablière/ Château Bresson

Demande de **signalétique** pour le chemin La Sablière (demande récurrente et sans réponse à ce jour)
Réflexion sur un plan d'aménagement avec des endroits de croisement pour automobilistes.

Les Sentiers :

Qui les entretient ? Projet avec la SEGPA ? Mieux entretenus et signalés ils pourraient être plus empruntés.

Ordures ménagères et tri sélectif :

Demande de conteneurs plus importants et personnels, **voir avec la métropole**.

Faire une communication sur les conteneurs et le tri sélectif sur le BM.

Pour INFO :

Contact Métropole

Standard NCA : 04 89 98 10 00

Fax NCA : 04 89 98 10 33

Allo Mairie 3906

Une question sur : la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, l'assainissement, ...

Notre équipe est à votre écoute du **lundi au samedi de 8h à 20h (Coût d'un appel local)**.

Allo Mairies 39 06 est le numéro de téléphone qui :

- Répond à toutes vos questions ou déclenche l'intervention des services techniques afin de résoudre les problèmes rencontrés pour la collecte des déchets, la propreté, la voirie, l'éclairage et l'assainissement sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur*.
- Répond à toutes vos questions sur l'état civil, les horaires des bâtiments sportifs, l'éducation, les affaires sociales, la petite enfance... pour la Ville de Nice.

**Service téléphonique pour les 46 communes de la Métropole*

Contactez-nous par mail sur le site : <http://www.nicecotedazur.org/contact>

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes si vous souhaitez recevoir une réponse.